

Certification CE de type délivrée par :

ALIENOR CERTIFICATION organisme notifié 2754 – ZA du Sanital – 21 Rue Albert Einstein – 86100 CHÂTELLERAULT – France

Pour le modèle désigné BVI EK07

Marque EKIPONE

NOTICE D'UTILISATION CONFORMÉMENT AU REGLEMENT UE 2016/425

Il est recommandé à l'utilisateur de s'assurer que les casques antibruit sont utilisés, ajustés et entretenus conformément à la notice du fabricant et font l'objet d'un contrôle régulier de leur fonctionnement.

EXIGENCES : Cette protection auditive est conforme aux exigences du Règlement UE 2016/425 selon la norme européenne EN 352-1:2002 sur les exigences et contrôles de sécurité relatifs aux protections auditives (Partie 1 : serre-tête »).

APPLICATION : Lorsque le casque antibruit est porté et entretenu de manière appropriée, il fournit une excellente protection pour vos oreilles en filtrant les sons de fréquence élevée tels que les sons provenant d'équipements de travail, de scies à moteur, etc.

MARQUAGE : Le marquage correspondant est indiqué sur les coquilles de chaque modèle.

Marquage: VARIONET BVI EK07 (Référence Modèle), Organisme Notifié 2754, 13594 (Code Postal), FR (Code Pays)

UTILISATION :

1. Réglez l'arceau en position d'ouverture maximale et placez les coquilles sur vos oreilles avec l'arceau au-dessus de votre tête.
2. Positionnez l'arceau sur la tête en réglant la hauteur des coquilles de manière à ce qu'elles soient confortables et que l'arceau repose au sommet de votre tête afin de soutenir le casque.
3. Les coussinets doivent être bien ajustés à la tête.
4. Afin d'assurer une insonorisation efficace, réglez les coquilles et l'arceau dans la position adéquate sur la tête. Appliquez toujours le casque antibruit avant de vous exposer à du bruit et portez-le pendant toute la durée de l'exposition au bruit.

Résultats d'affaiblissement minimal

Fréquence (Hz)	63	125	250	500	1000	2000	4000	8000
Moyenne (dB)	18,6	16,0	21,3	31,4	38,8	35,9	37,0	37,0
Écart type (dB)	3,9	2,5	2,4	2,5	3,9	3,0	2,3	2,1
Minimum requis (dB)	0	5	8	10	12	12	12	12
Affaiblissement minimal (dB)	14,7	13,4	18,8	28,9	34,9	32,9	34,7	34,8
SNR = 31,3 dB		H = 34,5		M = 28,9		L = 20,4		

POIDS DU CASQUE ANTIBRUIT : EK07 = 229 g

NETTOYAGE ET DÉSINFECTION : Le produit doit être nettoyé ou désinfecté à l'aide d'un produit tel que de l'eau savonneuse, une solution de nettoyage optique ou une solution à très faible teneur en alcool. Il est nécessaire de désinfecter l'appareil tous les trois mois, selon l'utilisation. Toute partie de la protection soumise à un contact avec la peau doit être régulièrement désinfectée avec de l'alcool.

Avertissement : Ces casques antibruit appartiennent à la « **Gamme de grande taille** ». Les casques antibruit conformes à la norme EN 352-1 appartiennent à la « gamme de moyenne taille », à la « gamme de petite taille » ou à la « gamme de grande taille ». Les casques antibruit de la « gamme de moyenne taille » sont adaptés à la plupart des utilisateurs. Les casques antibruit de la « gamme de petite taille » ou de la « gamme de grande taille » sont conçus pour s'adapter aux utilisateurs pour lesquels la « gamme de moyenne taille » ne convient pas. Le non-respect des recommandations relatives à la protection fournie affecte sérieusement le fonctionnement du casque antibruit.

- Certaines substances chimiques peuvent avoir un effet négatif sur ce produit. Il convient de demander de plus amples informations au fabricant
- Les serre-tête, et plus particulièrement les oreillettes, peuvent se détériorer à l'usage ; il convient donc de les examiner à intervalles réguliers afin de détecter toute fissure ou fuite, par exemple
- L'adaptation de protections hygiéniques sur les oreillettes peut affecter les performances acoustiques des serre-tête
- L'ajout de « housses hygiéniques » sur les coussinets est susceptible d'affecter la performance acoustique du casque antibruit.

Pour toute information supplémentaire, veuillez vous adresser au fabricant.

RANGEMENT : Lorsqu'il n'est pas utilisé, il est recommandé de ranger le casque antibruit dans un sac en plastique sec et propre.

LE MATÉRIAU DE L'ARCEAU ET DES COUSSINETS :

Le matériau utilisé pour la fabrication des coussinets est le PVC.

Le matériau utilisé pour la fabrication des coquilles est l'ABS.

Ce produit est susceptible de subir les effets nocifs de certains produits chimiques. Si besoin, veuillez vous adresser au fabricant pour plus d'informations.

FABRIQUÉ PAR : Best Vision International sarl, Actimart, CS80544, 1140 rue André Ampère, 13594 Aix-en-Provence cedex 3, France
contact@bvi-varionet.fr

FABRIQUÉ À TAIWAN